Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 16 (1936)

Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

Chambre de Commerce suisse en France 16, Avenue de l'Opéra

Novembre 1936

Paris-Ier

Seizième Année. — N° 9

Téléphone : Opéra 15.80

Adresse télégraphique : Commersuis-Paris 111 La Revue économique franco-suisse fait suite au Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France Le numéro : 4 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE:

LA SUISSE A L'EXPOSITION DE 1937

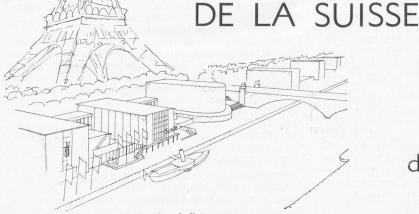
	1	ages
Ce que sera la participation de		1
sition Internationale de Paris	en 1937	153
Discours prononcés lors de la p		
pierre du pavillon suisse		161

DEUXIÈME PARTIE:

DOCUMENTATION GÉNÉRALE M. Paul Reynaud à la Chambre du Commerce Suisse en France

PREMIÈRE PARTIE

CE QUE SERA LA PARTICIPATION



Vue à vol d'oiseau

(Cliché " Schweizerische Bauzeitung ")

à l'Exposition Internationale de Paris en 1937

DÉCISION DU GOUVERNEMENT SUISSE

Le 22 décembre 1934, le Ministère français des Affaires étrangères adressa une note au Gouvernement fédéral suisse pour l'inviter à participer à l'Exposition Internationale « Arts et Techniques dans la Vie Moderne », qui doit avoir lieu à Paris d'avril à novembre 1937. En complément de cette invitation, le Ministère français du Commerce fit parvenir à Berne, au mois de novembre 1935, une lettre explicative au sujet du caractère écono-

mique que revêtirait également cette manifestation.

Les différentes administrations et associations suisses susceptibles de s'intéresser à la participation de la Suisse à l'Exposition de 1937 se réunirent à plusieurs reprises au début de cette année sous l'égide du Département fédéral de l'Intérieur que cette question concernait plus spécialement. Parmi ces associations se trouvaient l' « Œuvre » et le « Werkbund », qui groupent en Suisse romande et en Suisse alémanique, les intérêts des arts appliqués; l'Office Suisse d'Ex-